



(RNCP 35521)

## PROFIL POUR CE DIPLOME

### Public visé

Être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus, accessible aux personnes en situation de handicap (sans condition d'âge).  
*Des dérogations sont possibles pour les personnes en situation de handicap et les sportifs de haut niveau.*

### Prérequis

Le Baccalauréat est indispensable pour cette formation, niveau 4 validé.

#### prérequis souhaités :

Niveau scientifique requis – Mathématiques, enseignement professionnel, économie.

Avoir le goût du travail, l'esprit d'analyse et de synthèse,

Avoir un bon relationnel, apprécier le travail d'équipe,

Être autonome et responsable.

## MODALITES ET DELAI D'ACCES

Candidater sur Parcoursup et/ou prendre contact avec le centre de formation.

Constituer un dossier de candidature accessible sur le site de l'UFA. Satisfaire aux entretiens individuels organisés par l'UFA sur site ou par téléphone. Un accompagnement par l'UFA sera assuré pour vous orienter dans vos recherches d'employeurs. L'employeur trouvé, l'UFA prendra contact avec l'entreprise afin d'établir votre contrat. L'inscription est possible jusqu'au 30/11/2023.

*Délais : Article L6222-12 du code du travail : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat ».*

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Le technicien traduit de manière comptable les obligations comptables, financières et sociales et établit les documents correspondants. Il analyse les informations collectées pour préparer les décisions de gestion. Il participe à l'élaboration et à la communication et à la sécurisation des informations financières et de gestion.

## PERSPECTIVES POST-FORMATION

Le BTS a pour objectif l'insertion professionnelle ou une poursuite d'études sous condition d'un très bon dossier ou d'une mention à l'examen. Le BTS Comptabilité-gestion est une étape dans le parcours de la formation en alternance de BAC à BAC+5.

Débouchés :

- En cabinet comptable, d'expert-comptable,
- Au sein des services administratifs, comptables et financiers d'une entreprise ou organisation,

Suite de parcours possible, passerelle :

- Admission parallèle en Ecole Supérieure de Commerce BAC +3 : Licence professionnelle « Finance et Comptabilité », « Ressources humaines », « Gestion d'entreprise », DCG,
- BAC +5 : DSCG, Master mention « Comptabilité, Contrôle Audit ».

## ORGANISATION DE LA FORMATION :

### Moyens et méthodes pédagogiques :

### Rythme et alternance :

En moyenne : 3 jours (semaine A) et 2 jours (semaine B) en UFA

Remise du calendrier lors de la signature du contrat

### Enseignements :

Mathématiques appliquées - Culture Générale et Expression - Economie, Droit, et Management - Contrôle et traitement comptable des opérations commerciales - Contrôle et production de l'information financière - Gestion des obligations fiscales et des relations sociales - Analyse de la prévision de l'activité et suivi de la situation financière - Fiabilisation de l'information et des système d'information comptable

- module word/excel - Anglais

### Moyens pédagogiques :

Une pédagogie active, plaçant l'apprenti au centre de ses apprentissages, un retour sur expérience à chaque période UFA, accès aux outils multimédias

### Modalités d'évaluation :

Contrôle ponctuel et Contrôle en Cours de Formation.

### Validation :

Diplôme d'Etat, niveau 5, BTS Comptabilité Gestion

### Nombre de participants :

- capacité minimum 8 alternants
- capacité maximum 18 alternants

### Durée de la formation :

Le BTS Comptabilité Gestion se déroule du 01/09/2023 au 30/06/2025 (soit 1312h de formation).



(RNCP 35521)

### Tarifs de la formation :

**Article L.6211-1 « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal »**

Conditions tarifaires sur demande.

Selon le décret n°2019- 956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage ». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Tarif de la formation : coût parcours OPCO par année de formation : 7299 €. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé. Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020- 786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

*Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :*  
Le tarif de la formation = montant de la prise en charge OPCO

### Accessibilité handicap :

Locaux conformes à la réglementation E.R.P, accessibles aux personnes à mobilité réduite  
Adaptation pédagogique pour les personnes en situation de handicap.

Référente handicap du CFA Jean Bosco :  
Maud.lacassaigne@cfajeambosco.fr

### COORDONNEES :

|                                                                                                                                       |                                                                                                                                                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>UFA ST VINCENT DE PAUL 8<br/>Bd du Général De Gaulle 60<br/>000 BEAUVAIS</p> <p>03.44.11.16.02<br/>adm.ufa@st-vincentdepaul.fr</p> | <p>EXPERT MISE EN<br/>RELATION SERVICE<br/>DEVELOPPEMENT CFA<br/>DU SECTEUR :</p> <p>Sophia Jandos<br/>06.74.17.74.82<br/>Jandos.s@cfajeambosco</p> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

### VALEUR AJOUTÉE :

- Suivi et accompagnement du candidat, de sa candidature jusqu'à la certification ;
- Un formateur référent de section ;
- Travail collaboratif avec l'entreprise pour faire vivre la formation en alternance, pour une complémentarité des apprentissages ;
- Des formateurs experts, professionnels en exercice dans des structures de comptabilité et gestion.

### TAUX DE LA DERNIERE SESSION DE FORMATION (Ouverture en septembre 2022)

